

PRATIQUER LE **DIALOGUE TERRITORIAL**

POUR ÉVITER LES TENSIONS
SUSCITÉES PAR LES PROJETS LIÉS **À L'EAU ET L'AGRICULTURE**

(ZONES DE CAPTAGES D'EAU POTABLE, BASSINS VERSANT, ETC.)

biodiversité ♦
qualité de l'eau

développement
territorial, local et
durable ♦ foncier

...

projet agricole
de territoire ♦
développement
de la bio

FORMATION-ACTIONS

19, 20 et 21 juin 2018 à Paris

Organisée par la Fédération Nationale de
l'Agriculture Biologique, avec le soutien du
MTES



Groupe d'Études et de Services
pour l'Économie des Ressources



FORMATION-ACTIONS de 3 jours consécutifs (19, 20 et 21 juin)

Paris (lieu précisé ultérieurement)

Pratiquer le **dialogue territorial** pour éviter les tensions suscitées par les projets liés à **l'eau et l'agriculture**

PRESENTATION DE LA FORMATION-ACTIONS

Le Dialogue Territorial, à mi-chemin entre négociation et médiation, est à la fois une fois une méthode de gestion de projet et une méthode d'animation. Il permet d'établir un dialogue constructif entre les parties prenantes d'un projet d'intérêt général pour aboutir aux changements nécessaires des uns et des autres, et à un accord respectueux des besoins de chacun. Le Dialogue Territorial a fait ses preuves dans des situations conflictuelles, comme peuvent l'être les volets agricoles de projets environnementaux.

Ces formations-actions proposent de décrypter des expériences de Dialogue Territorial, passées ou en cours, et d'analyser quelques-unes de vos expériences. Elles proposent également d'aborder les éléments de méthode pour le pilotage d'un projet et l'accompagnement d'actions de développement agricole sur les zones à enjeu eau.

- **Durée** : 3 jours consécutifs
- **Public cible** : chefs de projets, animateurs territoriaux des collectivités et des territoires de projet
- **Nombre de places** : 20 places/session

- **Organisateur** : La **Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique**¹ fédère le réseau des groupements régionaux et départementaux d'agriculteurs biologiques dont une des missions principales est le développement de l'agriculture biologique en lien avec les territoires. La FNAB anime un **réseau de sites pilotes Eau et Bio** depuis 2010. L'analyse de ces dynamiques territoriales a permis de mettre en lumière plusieurs leviers d'actions sources de développement de la bio sur les zones à enjeu eau. Le Dialogue Territorial est l'un des outils privilégiés sur ces territoires². Le sujet est encore neuf mais les demandes des acteurs territoriaux se démultiplient, c'est ce qui conduit la FNAB a proposé ces nouvelles sessions à destination des chefs de projets et animateurs territoriaux des collectivités et de territoires de projet : principaux partenaires et maîtres d'ouvrage des opérations dans les zones à enjeu eau.
- **Formateur** : Pour dispenser cette formation, la FNAB a choisi un formateur de choix, Philippe Barret de l'association **Geyser**, qui a mis au point cette méthode.
- **Objectifs de la formation-actions**
 - Analyser les différents aspects d'un projet au regard du Dialogue Territorial.
 - Evaluer une méthode d'animation et de gestion de projet.
 - Identifier les outils pour instaurer un dialogue constructif avec le monde agricole dans un contexte, potentiellement conflictuel.
 - Identifier les outils pour piloter un projet et accompagner le développement d'actions agricoles.
 - Se familiariser avec les fonctions d'un animateur de Dialogue Territorial.
- **Programme [susceptible d'évaluer en fonction des attentes et besoins des participant(s)]** :
 - Introduction
 - Témoignage(s) et analyse collective d'une ou plusieurs expériences de dialogue territoriale³
 - Apports méthodologiques sur le dialogue territorial
 - Etude de cas concrets [tirés de l'expérience des participant (e)s]
 - Mise en commun, débriefing et apports méthodologiques
 - Définition d'une stratégie de dialogue territorial et pistes d'actions
 - Mises en pratique
 - Evaluation et perspectives
- **Coût** : Une partie du coût de cette formation est prise en charge par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie. Par conséquent, nous ne demandons qu'une participation d'un montant de **450 € par personne**⁴ pour les 3 jours de formation.
- **Contacts** : Antoine VILLAR, 01.43.38.38.69, avillar@fnab.org

¹ La FNAB est organisme de formation n°11 7534473 75, délivré le 1er janvier 2000.

² L'analyse des démarches de protection des eaux et des milieux aquatiques montre que si la gestion des pollutions diffuses d'origine agricole à l'échelle des zones de captages est une question d'intérêt général, elle ne bénéficie pas encore de l'assentiment de tous les acteurs. Force est de constater qu'une majorité des blocages provient des difficultés à instaurer le dialogue entre les différents acteurs impliqués (usagers, hydrogéologues, techniciens, agriculteurs, élus, etc.) : parce que les manières d'appréhender le sujet sont variables, parce que les représentations de la situation sont très différentes, mais aussi parce que le changement génère le plus souvent des réticences, surtout quand il est imposé. C'est l'ensemble de ces facteurs qui constituent un frein à la discussion, et de ce fait à la mise en œuvre de plans d'actions véritablement concertés et efficaces ! De ce fait, la pratique du dialogue territorial doit être portée à connaissance, appropriée, testée-utilisée plus largement par les maîtres d'ouvrages et d'œuvres, les acteurs de l'eau et les animateurs et conseillers de terrain.

³ Sous-réserve

⁴ Sont compris : les repas du midi, les pauses, les frais pédagogiques et la remise des supports pédagogiques. Ce prix ne comprend pas : les frais de déplacement des stagiaires, leur hébergement durant la formation (une liste d'hébergement pourra vous être envoyée sur demande), le repas du soir.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Coupon réponse, à retourner impérativement avant le 31 mai 2018 à la FNAB
par

- Email : avillar@fnab.org
- Courrier : Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, 40 rue de Malte, 75011 Paris

Nom :

Prénom :

Structure :

Fonction :

Adresse :

Téléphone (fixe, portable) :

Mail :

Cochez :

- Je m'inscris et joins mon règlement de 450 €⁵**
- Je m'inscris et je réglerai mes frais d'inscription de 450 € à réception de la facture**

Pour les sessions, répondez aux questions suivantes :

- **Avez-vous un point de vue ou une expérience à partager ?**
- **Comment votre projet s'inscrit-il dans le Dialogue Territorial ?**
- **Quelles difficultés particulières rencontrez-vous dans votre projet ?**
- **Quelles sont vos attentes concernant ces deux jours de formation-action ?**
- **Quels points souhaitez-vous voir abordés ?**

Des questions complémentaires vous seront envoyées éventuellement lors de votre inscription.

⁵ Si vous réglez par mandat administratif, merci de préciser : Adresse de facturation, Nom de la société, Numéro de SIRET